

La Chaux-de-Fonds lance la première étape de sa carte citoyenne, une démarche pionnière!

Depuis le 1^{er} mars dernier, des citoyen·ne·s expérimentent la carte citoyenne chaux-de-fonnière. Ce nouvel outil développé par le Service de l'intégration et de la cohésion sociale dans le cadre d'un projet-pilote ouvre un nouveau volet de l'expérience citoyenne. Il permet notamment d'accéder à certaines prestations grâce aux données personnelles fournies par la carte, de profiter d'un système de notifications sur les grands événements en Ville et de bénéficier de réductions voire de gratuités auprès d'institutions culturelles et sportives de la Métropole. Déclinée sous la forme d'une application, la carte citoyenne s'ajoute à une application existante et déjà bien connue des Chaux-de-Fonnières et des Chaux-de-Fonniers : la monnaie locale, L'Abeille.

Le 28 février 2021, le Conseil général acceptait une motion demandant d'analyser la faisabilité d'une carte citoyenne à La Chaux-de-Fonds. En charge du dossier, le Service de l'intégration et de la cohésion sociale a déposé le projet "Citoyenneté@cdf" à la Confédération. Objectifs principaux : développer les outils et les prestations utiles pour favoriser la participation (offre associative, culturelle et sportive), améliorer l'accès aux prestations, optimiser l'information, renforcer le sentiment d'appartenance et développer la compréhension du lieu de vie (au niveau local, voire microlocal).

Pour y parvenir, deux volets ont été développés :

- Acronyme pour "Lieu d'Orientation, de conseil et d'Accueil Local" (www.chaux-de-fonds/local), le **LOCAL** permet d'accueillir de manière individuelle les personnes migrant·e·s, nouvellement arrivées ou non, afin de répondre aux questions concrètes qui se posent quant à la vie à La Chaux-de-Fonds (contacts avec les communautés, offres culturelles et sportives, grands événements, visite de la Métropole et de ses institutions muséales et culturelles, engagement bénévole au sein des associations locales). Les conseils personnalisés sont proposés à l'échelle de la ville comme du quartier, dans une proximité géographique (environnement proche du/de la bénéficiaire) et temporelle (conseil sur les événements de la semaine par exemple) optimisée. LOCAL est en cela la vitrine de l'offre riche et foisonnante de la ville.
- La **carte citoyenne** appuie le conseil et l'orientation individualisés. Dans cette première phase, elle permet de renforcer l'expérience citoyenne et se décline sous la forme d'une extension de l'application de la monnaie locale L'Abeille, développée en novembre 2022. Ce nouveau concept propose des fonctions supplémentaires telles que d'interfacer les cartes des Bibliothèques de la Ville et des Jeunes ainsi que celle de la Ludothèque, ce notamment grâce à son côté nominatif. La carte citoyenne offre également un système de notifications collectif et individuel et permet à ses utilisateur·trice·s de bénéficier ponctuellement de gratuités dans les cinq musées de la ville, ses piscines et sa patinoire.

Cette "Super application" se décline donc en deux volets : la partie "carte citoyenne" qui offre les fonctionnalités décrites ci-dessus et accessible uniquement aux citoyennes et citoyens chaux-de-fonnier·ère·s. La partie "Monnaie locale", accessible à toutes et tous indépendamment du lieu de résidence et qui permet de continuer de payer tout ou partie de ses achats en monnaie locale auprès d'une centaine de commerçant·e·s locaux.

L'ensemble de l'application est également désormais traduisible dans 15 langues et d'autres pourront, au besoin, être intégrées.

Des développements ultérieurs devront permettre d'étudier l'accessibilité au système sanitaire, bancaire, judiciaire, social ainsi qu'au logement. Le cadre légal, réglé au niveau fédéral, limite la marge de manœuvre. Des partenariats publics-privés sont également en cours d'étude.

Cette phase-pilote touche en premier lieu les bénéficiaires du projet-pilote déposé à la Confédération, soit les personnes relevant de l'asile ainsi que les Ukrainien·ne·s. La population des sans-papiers fait également l'objet d'une attention particulière. Néanmoins, toute personne résidant sur le territoire communal et intéressée à faire partie de la phase-test qui court jusqu'en mars 2025 peut aussi s'adresser au Service de l'intégration et de la cohésion sociale pour manifester son intérêt en adressant un courriel à l'adresse générique carcit@ne.ch.

À noter encore que le développement de cette "Super app locale" a été entièrement conçu à La Chaux-de-Fonds, grâce aux compétences de VNV SA qui recherche des solutions informatiques innovantes.

Le Conseil communal suit avec attention cette démarche pionnière. Suite au bilan qui sera effectué dans le courant de l'année 2025, il décidera de la suite des opérations et de son étendue à l'ensemble des habitant·e·s.

La Chaux-de-Fonds, le 22 mars 2024

Contacts:

- Théo Bregnard, conseiller communal en charge de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration, 032 967 62 02
- Sandrine Keriakos Bugada, déléguée à l'intégration et cheffe du service de la cohésion sociale, 032 967 62 05